

SE FORMER AU BREVET FEDERAL D'ENTRAINEUR DE CSO – NIVEAU 1

PUBLIC :

Enseignants DE

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

8 à 12 personnes

DATES ET LIEUX :

- 14 et 15 décembre 2009
25 et 26 janvier 2010
15 mars 2010
- Maison régionale des sports
Pôle Hippique de Rosières
Etrier de Lorraine

PRIX : 1000 euro



Cette formation est **prise en charge** par les organismes de financement de la formation professionnelle dès lors que les conditions sont remplies.

Voir renseignements sur le bulletin d'inscription

▶ OBJECTIF GENERAL DE LA FORMATION

Développer ses compétences dans le domaine de l'entraînement sportif auprès d'un public de cavaliers compétiteurs de niveau Club dans la discipline du saut d'obstacles (CSO).

▶ OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Acquérir les connaissances techniques et réglementaires nécessaires pour entraîner un couple cavalier / cheval à la compétition CSO de niveau Club
- Développer les compétences permettant de concevoir, mettre en œuvre et évaluer un cycle d'entraînement auprès d'un public de compétiteur de niveau club, dans la discipline du CSO.
- Développer les compétences permettant d'optimiser un couple cavalier / cheval de niveau Club dans le cadre d'un entraînement en saut d'obstacles.

▶ CONTENUS

- Réglementation générale et spécifique au CSO de la compétition Club
- Terminologie et technique du CSO
- Connaissances techniques et spécifiques dans l'entraînement dans la discipline du CSO
- Les fondamentaux de la planification et de la programmation de l'entraînement.
- Les principes d'entraînement dans la discipline du CSO
- Identification et analyse des éléments clés de la performance en CSO
- Construction et mise en œuvre de progressions et de situations d'entraînement
- Introduction à la psychologie du sport appliquée à l'entraînement en équitation de saut d'obstacles : Concepts de base (motivation, habiletés mentales, confiance, préparation à la compétition...).
- Préservation de l'intégration physique du cavalier et du cheval de CSO : Hygiène de vie / prévention. Sensibilisation à la lutte contre le dopage (humain et animal).

▶ PRE REQUIS

Etre enseignant d'équitation diplômé d'Etat (BPJEPS / BEES1 / BEES 2)

▶ INTERVENANTS

- Eric DEYNA - Formateur à l'Ecole Nationale d'Equitation
- Frédérique JOURDE – CTR Equitation Lorraine

Les formations réalisées, bénéficient du soutien financier de :